

4429

/E.M/e.m/2023-2024

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DG/**  
**RELATIF A L'ETUDE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DES IMMEUBLES A**  
**APPARTEMENTS DE KININDO AVENUE RUHUHUMA**

Date de publication : le 03/10/2023

Date d'ouverture des offres : le 23/10/2023

## SECTION 1

### 1. Objet

- 1.1 « L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour l'étude d'assainissement des eaux usées des Immeubles à appartements de KININDO, Avenue RUHUHUMA.
- 1.2 Le soumissionnaire retenu ou attributaire du marché devra se conformer aux termes de références en annexe au présent DAO.

### 2. Financement du marché

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2023-2024.

### 3. Allotissement

Le marché est en un seul lot.

### 4. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

### 5. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

### 6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

1. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 95 54, moyennant le paiement de **Cent Mille Francs Burundais (100.000 FBU)** dont la moitié sera versée sur le compte n° CC10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR et l'autre moitié sur le compte n° CC10261 ouvert à la BRB au nom de l'INSS. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), le Service Gestion des Immeubles situé au troisième étage bureau N°3.05.



## 7. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

## 8. Délais de validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de QUATRE VINGT DIX (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 9. Garantie de soumission

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de Cinq Cent Mille de Francs Burundais (500.000 FBU) conformément à l'article 92 du Code des Marchés Publics du Burundi.

## 10. Présentation de l'offre

L'Appel d'offres est en un seul lot, unique et indivisible. Un soumissionnaire sera attributaire de tout le lot. Les offres technique et financière seront présentées dans 2 enveloppes séparées qui sont ensuite glissées dans une enveloppe extérieure sans aucun signe distinctif.

L'enveloppe extérieure comporte les mentions suivantes :

Offre pour l'étude d'assainissement des eaux usées des Immeubles à Appartements de KININDO, Avenue RUHUHUMA.

Marché n° DG/ ...../E.M/e.m /2023-2024

A n'ouvrir qu'en séance du 23 / 10 /2023

## 11. Date et heure limites de dépôt des offres.

L'offre sera déposée au Secrétariat Central de l'INSS (bureau n°13 au rez-de-chaussée) au plus tard le ...../...../2023 à 9 heures.

Toute offre reçue après la date et heure limites de dépôt ne sera pas prise en considération.

## 12. Séance d'ouverture des offres

1. Les offres seront ouvertes dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) Immeuble siège, salle des réunions du 5<sup>ème</sup> étage en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, le 23 / 10 /2023 à 9 heures 30'.

2. Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture. Conformément à l'Article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP **peut** assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de cette séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

## 13. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont :



**a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :**

- La garantie d'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- Les bordereaux de versement attestant l'achat du présent DAO ;
- L'attestation de non-redevabilité en original délivrée par l'INSS du Burundi en cours de validité ;
- L'attestation de non-redevabilité délivrée par l'OBR et en cours de validité ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- L'attestation de non faillite en original en cours de validité pour au moins 3 mois ;
- L'adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social selon le formulaire de renseignement sur le soumissionnaire en annexe ;
- La copie du Registre de Commerce ;
- La copie des statuts d'une société /bureau spécialisé en matière d'étude.
- Une preuve d'exécution de 2 marchés analogues : réalisées ou en cours ;
- Un procès-verbal de réception d'un marché similaire : réalisé avec succès ;
- Disposer d'un personnel qualifié susceptible d'accomplir la mission et ayant au moins 2 ans d'expérience ;

**b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :**

- L'acte d'engagement suivant le modèle en annexe ;
- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe.

**N.B : L'absence ou la non-conformité d'un des documents cités aux points a) et b) de la clause 13 entraînera l'élimination de l'offre.**

**14. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

- La capacité juridique de l'entreprise
- La capacité technique de l'entreprise
- Le montant de l'offre financière

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme réunissant le nombre de points le plus élevé techniquement et financièrement.

En cas d'égalité de points pour deux ou plusieurs soumissionnaires, une nouvelle concurrence sera lancée entre eux seulement pour l'offre financière.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

Bujumbura, le 29/09/2023

**LE DIRECTEUR GENERAL**  
  
**Emmanuel MIBURO**  
 Général Major  
 INSTITUT NATIONAL DE SECURITE  
 DIRECTION  
 Bujumbura  
 I.N.S.S.